

A man with a mustache, wearing a green t-shirt, is carrying a large stack of colorful, patterned fabric on his shoulder. The fabric is rolled up and features vibrant colors like green, yellow, orange, pink, and purple. He is looking towards the camera with a serious expression. The background is a clear blue sky.

Obstination et résistance !

À DÉCOUVRIR:

Dix ans après, retour au Bangladesh

Politiques : la prévention des catastrophes
est entre leurs mains !

Rana Plaza, plus jamais ça !

EN
L'AN
C
WWSM

18

EN PARALLÈLE

Au cœur de la mode : du côté de la confection, du côté de la distribution



22

FOCUS

*Rana Plaza : plus jamais ça !
10 ans d'action pour des vêtements propres en images*

20

DANS NOS ARMOIRES

Pantalons en jean



12

DOSSIER

Politiques : la prévention des catastrophes est entre leurs mains !

RÉCIT DE VOYAGE 4

10 ans après, retour au Bangladesh



10

EN BREF

Le vote de l'année, et autres nouvelles en format court.

ZOOM 16

Adélaïde Charlier et Boon Breyne, Youth for Climate



17

VRAI OU FAUX

Les vêtements durables sont-ils trop chers ?



OBSTINÉES ET RÉSISTANTES

Depuis que les *Dad sandals* ont été élevées au rang de *Ugly chic*, nous savons que tout est possible. J'attends avec impatience la tendance qui consistera à n'acheter qu'une seule tenue par saison et à porter ses vêtements pendant au moins cinq ans. Des vêtements fabriqués dans conditions décentes, avec un salaire vital et le moins d'impact possible sur l'environnement. Malheureusement, nous sommes loin du compte.

Il y a dix ans, l'usine textile du Rana Plaza, au Bangladesh, s'est effondrée (p.4). Non pas à cause d'une catastrophe naturelle, mais en raison d'un système économique mondialisé qui presse les gens comme des citrons. Dans un système où les règles sont absentes ou enfreintes en toute impunité, les personnes et l'environnement sont perdants. Cela vaut pour les vêtements, mais aussi pour la manière dont nous nous nourrissons, nous déplaçons, nous construisons et tant d'autres activités humaines. **Une législation sur le devoir de vigilance est en cours d'élaboration, en Belgique et en Europe**. Nous devons tout faire pour que cette loi et cette directive se donnent les moyens de leurs ambitions (p. 12).

La loi sur le devoir de vigilance ne suffira pas à ajuster un système mondial défectueux. **Tant qu'ils seront rentables pour les entreprises et les gouvernements, des phénomènes comme la 'fast fashion' continueront à régner**. Les consommateurs tombent dans le piège, tandis que les personnes de l'autre côté des chaînes d'approvisionnement et de la planète en paieront le prix.

N'y a-t-il donc pas d'issue ? Si, bien sûr ! Chaque pays a le devoir de se tourner résolument vers une économie verte où les gens peuvent travailler dans des conditions humaines. L'une des tâches des mouvements sociaux est de mettre la pression sur les gouvernements et les entreprises pour que cette transition juste devienne une réalité.

Des mouvements sociaux qui s'attaquent ensemble et au-delà des frontières à ces défis, telle est la mission première de WSM. La route est longue et semée d'embûches, mais ensemble, nous continuons avec obstination et ténacité à construire le monde que nous imaginons.

Allez-vous nous aider à construire ce monde ?

Adrienne et Mia



**LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DU BANGLADESH**

- Indépendance en 1971
- 4,6 fois plus grand que la Belgique
- 173 millions d'habitant-es
- Démocratie parlementaire
- Islam : religion dominante (90 %)
- Population très homogène (98 % Bengalis)



10 ANS APRÈS, RETOUR AU BANGLADESH

Il y a presque 10 ans, le 24 avril 2013, le Bangladesh faisait la une des journaux du monde entier. À Savar, une banlieue de la capitale Dhaka, l'immeuble de huit étages Rana Plaza s'est effondré. Le bâtiment abritait principalement des ateliers de confection. Cette catastrophe, la plus importante jamais survenue dans ce secteur, a révélé les conditions inhumaines dans lesquelles travaillent les ouvrier·ères de l'habillement bangladais. 1.138 personnes sont mortes et 2.500 ont été blessées. Le slogan «*Rana Plaza Never again*» a retenti dans le monde entier. Sous la pression des syndicats locaux et internationaux, des ONG et de certaines marques de vêtements bien intentionnées, l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh a été conclu trois semaines après la catastrophe. À quoi ressemble l'industrie bangladaise de l'habillement en 2023 ? La sécurité et la santé des travailleur·euses de l'habillement sont-elles désormais garanties ? Quelles sont leurs conditions de travail et les conditions dans lesquelles ils et elles doivent travailler ? Et qu'en est-il de la loi internationale sur le devoir de vigilance, promise depuis longtemps, qui rend les entreprises coresponsables des violations de droits commises par leurs sous-traitants ? La documentariste Lies Van der Auwera et votre serviteur se sont rendus au Bangladesh pour le savoir.

TEXTE / Patrick Van Looveren PHOTOS / Ardi Rahmatullah et Patrick Van Looveren pour WSM, Anton Ivanov (Shutterstock), Lieve Blanquaert



TANVIR HUSSAIN

DHAKA, MÉGAPOLE ÉTOURDISSANTE

Nous avons été prévenu-es avant notre départ, mais lorsque vous arrivez à Dhaka, vous ressentez toujours un choc. C'est la métropole la plus densément peuplée au monde. Si l'on y ajoute les banlieues, plus de 30 millions de personnes y vivent. La circulation y est un enfer, l'infrastructure routière est lamentable, les embouteillages sont interminables. « *Votre reine Mathilde n'a pas connu cela.* », dit notre fixeur, Sohrab. La reine des Belges a, en effet, visité le Bangladesh début février dans le cadre de sa mission d'ambassadrice des Nations Unies. « *Les rues ont été dégagées pour qu'elle puisse circuler librement.* » Dhaka est l'une des villes les plus invivables au monde. Pour de nombreux-euses habitant-es, vivre est synonyme de survivre. Dhaka attire les chercheur-euses de fortune, qui fuient souvent le changement climatique, lequel frappe particulièrement dure-

ment le Bangladesh, de faible altitude. Les enfants des rues, dont le nombre est estimé à 240.000, sont présents partout. En même temps, la ville est un patchwork vivant, avec une explosion de couleurs, d'odeurs et d'expériences. « *Ici, on n'est jamais à court d'images !* », s'exclame Lies.

UNE CATASTROPHE ÉVITABLE

Après son indépendance en 1971, le Bangladesh était l'un des pays les plus pauvres au monde et ne possédait pas d'industrie importante. Durant les décennies qui ont suivi, le Bangladesh est devenu le plus grand exportateur de vêtements confectionnés, après la Chine et le Vietnam. Plus de 4 millions de Bangladais-es sont employé-es dans le secteur de l'habillement. La croissance exponentielle du secteur s'est poursuivie à un rythme effréné. Les usines et leurs lourdes machines se sont installées dans des bâtiments qui

n'étaient pas du tout destinés à cet usage. Les promoteur-trices immobilières, comme dans le cas du Rana Plaza, ont obtenu des permis de bâtir en versant des pots-de-vin à des fonctionnaires corrompu-es, pour ajouter des étages à des bâtiments dont la structure était déjà instable. Le Rana Plaza était donc une catastrophe évitable. « *Bien avant le Rana Plaza, nous demandions aux propriétaires d'usines et aux marques de vêtements de prendre des mesures.* », raconte Kalpona Akter, une ancienne ouvrière de l'habillement devenue la figure de proue du syndicat Bangladesh Center for Worker Solidarity. « *Mais ils ne voulaient rien entendre.* », ajoute Sultana Begum, présidente du Green Bangla Garment Workers' Federation. « *Après le Rana Plaza, tout s'est accéléré.* » C'est ce qu'affirme Tanvir Hussain, l'affable responsable des ressources humaines et de la conformité d'Aboni Fashions. Il s'agit d'une usine modèle



KALPONA AKTER



SULTANA BEGUM



REPON CHOWDHURY



NILUFAR



NILUFA

PAS DE FILET DE SÉCURITÉ EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL

Nous nous arrêtons à l'endroit où le Rana Plaza s'est effondré en 2013. Le site n'est pas aménagé, il est envahi par les mauvaises herbes et les déchets sont omniprésents. Une plaque sur le côté de la rue rappelle la tragédie : « **Victimes du désastre du Rana Plaza, reposez en paix. Nos souvenirs sont arrosés d'un milliard de larmes. Nous n'oublierons jamais** », peut-on lire en anglais. Une voiture est garée, irrespectueusement, contre la plaque commémorative.

Il y a cinq ans, Lieve Blancquaert s'est rendue à Dhaka à l'invitation de WSM. Elle a pris des photos bouleversantes des victimes de la catastrophe du Rana Plaza, mutilées à vie. Nilufa dans sa chambre qui fait aussi office de pièce de vie, avec une horrible blessure à la jambe. Nilufar, qui s'est cassé une vertèbre et peut à peine soulever une théière. Sur la photo de Lieve, Nilufar se tient la tête, désespérée. « *Pourtant, je ne lui ai pas demandé de faire cela. Elle semblait revivre le traumatisme.* » Pour notre reportage, nous avons retrouvé les deux femmes. Toutes deux racontent, comme hébétées, ce qui leur est arrivé le 24 avril 2013. Comment le bâtiment a tremblé jusqu'à ses fondations la veille de la catastrophe. Comment elles ont été forcées de travailler malgré tout. Car si elles ne le faisaient pas, elles étaient licenciées. Nilufa a été sauvée par deux corps qui lui ont servi de tampons. L'un est mort sur le coup, l'autre a survécu pendant plusieurs heures.

Aujourd'hui, leur situation financière est au plus bas. Elles n'ont plus d'argent pour suivre un traitement médical, même si elles souffrent de douleurs chroniques. Nilufa : « *Il me reste un capi-*

tal de 20 euros. Avec cela, j'achète des cigarettes que je vends dans la rue à la pièce. Le soir, quand j'en ai vendu suffisamment, je peux acheter de la nourriture. Quoiqu'il en soit, j'ai du mal à payer le layer de ma chambre... Je ne veux pas mendier. Je suis trop fière pour cela. Parfois, je me dis qu'il vaudrait mieux que je sois morte. » « *Au début, il y a eu beaucoup de solidarité. Mais les victimes de la catastrophe du Rana Plaza sont aujourd'hui oubliées.* », regrette amèrement Nilufar.

Le contrôle de la sécurité au sein des entreprises, dans le cadre de l'Accord international sur le Bangladesh, a quant à lui été confié au Conseil national pour la durabilité du secteur de la fabrication de vêtements de sport (RSC), au sein duquel les fédérations d'employeur-euses bangladais-es sont les plus représentées. « *Il semble que l'on soit revenu à la case départ.* », déclare le syndicaliste Repon Chowdhury. Les fédérations d'employeur-euses s'y opposent catégoriquement et les inspections indépendantes sont critiquées.

Chowdhury est également le fondateur de l'OSHE (*Bangladesh Occupational*

Safety, Health and Environment Foundation). OSHE réalise le suivi des accidents du travail survenus au Bangladesh. Les entreprises doivent enregistrer les accidents du travail. Mais cela n'est pas fait avec précision et le gouvernement est également laxiste à ce sujet. C'est pourquoi l'OSHE a mis en place une surveillance parallèle. Chaque jour, les employé-es parcourent tous les journaux à la recherche d'informations sur les accidents du travail et des bénévoles les informent dans tout le pays. Des institutions internationales telles que l'Organisation Internationale du Travail s'appuient sur les conclusions de l'OSHE dans leurs rapports et confrontent le gouvernement bangladais à la sous-déclaration des accidents de travail. L'OSHE soutient également les victimes qui cherchent à obtenir une indemnisation auprès du gouvernement et de leur employeur-euse. Il n'existe pas au Bangladesh de véritable assurance contre les accidents du travail, comme c'est le cas en Belgique. Toutefois, une indemnisation (montant unique de 1.775 euros) est prévue pour les parent-es survivant-es en cas de décès dû au travail.

BANGLADESH : RÉCIT DE VOYAGE

- selon les normes bangladaises -, qui dispose même d'une crèche. « *Il y a en effet un avant et un après Rana Plaza !* », admet franchement Tanvir Hussain. « *Avant le Rana Plaza, les usines ne se souciaient absolument pas de la sécurité. Seuls les quotas de production et les profits comptaient.* »

LA SÉCURITÉ DES USINES

Trois semaines après la catastrophe, sous la pression des syndicats locaux et internationaux et des initiatives d'ONG telles que la Clean Clothes Campaign, l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh a été signé pour une période de cinq ans. Cet Accord, destiné aux entreprises ciblant le marché européen, prévoit des inspections de sécurité indépendantes par des ingénieures et des mesures correctives obligatoires en cas de problème. Les marques de vêtements qui ont adhéré à l'Accord assument les frais. « *L'Accord nous a également permis d'obtenir des compensations pour les victimes de la catastrophe du Rana Plaza.* », a déclaré Amirul Haque Amin, président du syndicat NGWF, un des co-signataires de l'Accord Bangladesh. « *L'Accord a en effet provoqué un revirement considérable !* », selon Kalpona Akter. « *Pour deux des quatre millions de travailleuses de l'habillement, la sécurité s'est nettement améliorée. Mais pour d'autres travailleuses plus bas dans la chaîne d'approvisionnement - chez les sous-traitants et au sein des ateliers clandestins -, la situation n'a guère évolué.* » La sécurité des bâtiments reste une question vitale à

Dhaka. Pendant notre séjour, un immeuble a explosé à la suite d'une fuite de gaz, faisant 15 morts.

UNE PRODUCTION AU RYTHME INFERNAL

Ce n'est pas parce que les bâtiments sont maintenant (généralement) plus sûrs que les problèmes de santé et de sécurité des travailleuses de l'habillement ne se posent plus. Travailler dans une atmosphère étouffante huit heures par jour - ou plus si l'on doit faire des heures supplémentaires - ne se fait pas sans heurts. « *Beaucoup de travailleuses souffrent de problèmes de santé au niveau des tendons, des articulations, ... en raison des mauvaises positions du corps et des opérations répétitives et extrêmement rapides qu'ils doivent effectuer.* », déclare le Dr Mahzebin, que nous avons rencontré dans un centre de santé du district de GK, une organisation de santé à but non lucratif qui cible, entre autres, les travailleuses du secteur de l'habillement. « *L'un des principaux problèmes de l'industrie de l'habillement au Bangladesh est également l'utilisation excessive d'analgésiques que les travailleuses avalent sans cesse pour continuer à travailler.* » Quoiqu'il en soit, en tant que piqueuse, on est licenciée vers l'âge de 35 ans. C'est le cas dans toutes les usines. Le rythme de production est meurtrier. Vous êtes constamment surveillé.e. Si vous devenez trop lente.e et que vous ne répondez plus aux objectifs imposés, vous êtes irrémédiablement mis à la porte. Sans pouvoir recourir aux allocations de chômage, car elles n'existent pas au Bangladesh.

DES SALAIRES INDÉCENTS

Les salaires dans le secteur de l'habillement au Bangladesh sont fixés tous les cinq ans. Cette année, de nouvelles négociations sont en cours. Le salaire minimum dans le secteur de la confection est de 8.000 taka bangladais (70 euros) par mois. C'est le salaire d'une « assistante » qui remet les tissus aux piqueuses pour les coudre. Les piqueuses gagnent un peu plus. Pour arriver à un tel salaire minimum, il faut travailler six jours sur sept, 48 heures par semaine. Il est impossible de joindre les deux bouts. Au front, les syndicats réclament un salaire minimum de 23.000 taka (197 €), le minimum nécessaire pour faire vivre une famille. Mais ils espèrent obtenir 12.000 taka au maximum, ce qui reste dérisoire. Lorsque nous interrogeons le directeur Hanvir Hussain sur les bas salaires, il nous dit qu'il comprend parfaitement la demande des travailleuses de l'habillement d'obtenir des salaires plus élevés. « *Avec l'inflation actuelle, il est devenu impossible de vivre avec un salaire minimum. Mais il doit s'agir d'accords sectoriels. En tant qu'usine de confection individuelle, vous ne pouvez pas payer des salaires beaucoup plus élevés que d'autres usines de confection. Cela ne sera pas accepté.* » S'en suit un discours sur les marges bénéficiaires faibles, les coûts élevés et la compétitivité. Du côté d'achACT, branche belge francophone du réseau international Clean Clothes Campaign, on entend souvent ce refrain. « *Cela limite la marge de manœuvre pour les augmentations de salaire ou les investisse-*



SULTANA BEGUM



DOKTER MAHZEBIN



BRUNO DECEUKELIER

ments dans la sécurité. Les fournisseurs font à leur tour pression sur les sous-traitants ou les travailleur-euses à domicile. Il en résulte une « course vers le bas permanente ».

LE PARLEMENT EST UN BUSINESS CLUB

Les droits des travailleur-euses et le droit du travail sont inscrits dans la loi sur le travail du Bangladesh. Cette loi a été renforcée en 2015, avec des dispositions sur le nombre maximum d'heures de travail par jour et par semaine, les heures supplémentaires, le salaire minimum, le jour où les salaires sont payés, les congés, les dispositions de licenciement, ...

Avant 2006, les travailleur-euses de l'habillement ne pouvaient pas s'appuyer sur une loi similaire et c'était la liberté totale pour les employeur-euses. Les récits de Kalpona Akter et de Sultana Begum sur l'époque où elles travaillaient elles-mêmes comme ouvrières de l'habillement semblent tirés du film « *Daens* » : début du travail à 12 ans, mois de travail de 400 heures pour à peine six euros, obligation de dormir dans l'usine, agressions verbales et physiques, ... Dans quelques usines modèles, ces excès appartiennent heureusement au passé. « *Mais celles-ci ne reflètent pas toute la réalité du Bangladesh. De très nombreux travailleur-euses doivent encore travailler dans des conditions inhumaines* », rapporte Kalpona. « *Comment pourrait-il en être autrement dans un pays où 40 % des député-es sont des entrepreneur-es et les autres leurs ami-es ? Ce n'est pas un parlement mais un club d'affaires.* »

LES MILITANT-ES SYNDICAUX-CALES EN ZONE DANGEREUSE

Il est difficile pour les syndicats d'être un contre-pouvoir. Pour créer un syndicat dans une entreprise, il faut prouver au ministère du travail qu'au moins 30 % des travailleur-euses en font la demande. Mais même si vous pouvez le prouver, vous ne pouvez pas être sûre que le processus d'enregistrement aboutira. Les lignes de communication entre les fonctionnaires du ministère du

travail et les entrepreneur-es sont très courtes, de sorte que les procédures traînent parfois pendant des années. Les travailleur-euses sont intimidé-es et incité-es à se faire rayer des listes syndicales. Les militant-es syndicaux-cales sont battu-es ou licencié-es et inscrit-es sur une liste noire, ce qui les empêche de travailler dans un autre atelier de confection. C'est ce qui est arrivé à So-bur Ali, militant syndical chez Prudent Fashions, une entreprise qui travaille notamment pour C&A. Grâce à la médiation, il a été réhabilité. Kalpona Akter a fait l'expérience directe de la violation brutale des droits des militant-es syndicaux-cales. En 2010, elle a été emprisonnée pendant un mois pour avoir fait campagne en faveur d'un salaire minimum plus élevé. Un collègue enfermé avec elle a été torturé et battu à mort. « *Cela n'a fait que me renforcer dans mon engagement syndical.* », ajoute Kalpona.

DÉCHETS INDUSTRIELS TOXIQUES

En matière de durabilité, qu'en est-il du respect des normes environnementales ? Sur ce plan également, le secteur de l'habillement du Bangladesh a encore un long chemin à parcourir. « *Le secteur génère des déchets industriels toxiques, dont la plupart ne sont pas*

DOCUMENTAIRE 'BANGLADESH REVISITED'

Une image est plus parlante qu'un millier de mots. Cela s'applique certainement au reportage interpellant que Lies Van der Auwera a réalisé au Bangladesh sur l'industrie de l'habillement. Certaines des personnes que nous présentons ici sont visibles dans le reportage. Laissez-vous emporter par leurs histoires et les couleurs du Bangladesh...



A découvrir sur notre site internet : www.wsm.be !



traités correctement avant d'être éliminés ! », prévient une étude de marché commandée par Flanders Investment & Trade.

NÉCESSITÉ D'UNE LOI SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE

Bruno Deceukelier, qui coordonne les initiatives de WSM en Asie et nous a accompagnés à Dhaka, est conscient que le Bangladesh ne peut pas faire face seul à tous ces défis. « *Au lieu de s'en remettre à la bonne volonté des entreprises au Bangladesh - les ateliers de confection et les marques qui les achètent -, il faut des instruments juridiques applicables à l'échelle mondiale.* », dit-il. « *Tant en Belgique qu'en Europe et au sein des Nations Unies, des initiatives sont actuellement prises pour aboutir à une législation sur le devoir de vigilance, qui oblige les entreprises à assumer également la responsabilité de leur chaîne d'approvisionnement. Et qui les oblige à réparer les dommages causés aux personnes ou à l'environnement. Mais le lobby des entreprises tente d'affaiblir au maximum cette législation en gestation. C'est à nous qu'il incombe de rechercher un soutien politique en faveur d'une législation adéquate et applicable.* »



LE VOTE DE L'ANNÉE APPROCHE ! ... LA BALLE EST DANS LEUR CAMP !

Au Parlement européen, le moment du match décisif approche pour la législation sur le devoir de vigilance. Le 31 mai sera voté en plénière le texte de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises. Interpellez avec nous les eurodéputé-es pour les encourager à jouer du côté des droits humains. Comme Pascal Arimont, député européen de la communauté germanophone, qui a reçu la visite le 20 avril d'un bus de 'supporters' à Eupen pour l'encourager à pousser un texte ambitieux !

Mobilisons-nous ensemble sur : www.devoirdevigilance.be

24 AVRIL

COMMÉMORATION DU RANA PLAZA

Rendez-vous était donné Place de la Monnaie le lundi 24 avril, pour un hommage aux victimes de la catastrophe du Rana Plaza. Afin qu'une telle tragédie ne se reproduise pas, ONG, syndicats, organisations de consommateur-trices, artistes, organisations de jeunesse et citoyen-nes ont appelé les dirigeant-es politiques et les entreprises à s'engager pour le respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement. A un mois d'un vote décisif du Parlement européen, la Belgique doit se positionner en faveur d'une directive européenne forte et ambitieuse sur le devoir de vigilance. Par ailleurs, de nombreuses marques de mode refusent toujours de signer l'Accord international juridiquement contraignant sur la santé et la sécurité dans le secteur de l'habillement et du textile. Ensemble, faisons pression sur elles pour mettre fin à l'impunité !



1138
travailleuses
& travailleurs
perdent la vie
sous les décombres
du Rana Plaza





LES 20 KM DE BRUXELLES AVEC WSM !

Le dimanche 28 mai, WSM relève le défi des 20KM de Bruxelles ! Envie de marcher ou de courir avec WSM ? Rejoignez-nous via le lien : action.wsm.be/20km. Le montant récolté par WSM permettra à la JOC Pérou de donner des formations professionnelles telles que la culture de légumes biologiques et la sérigraphie textile à 80 jeunes. Ils et elles sont également accompagnés pour créer leur micro-entreprise. La JOC leur prodigue des conseils, les oriente vers la formation adéquate et leur apporte un soutien financier pour l'achat de matières premières et de matériel. Cette aide est d'autant plus

urgente que la crise économique et politique au Pérou est source d'inquiétude pour l'avenir de ces jeunes.



CHOISIR UNE MODE PLUS DURABLE, NOTRE RESPONSABILITÉ

Les vêtements que nous achetons sont-ils fabriqués dans le respect des personnes, de l'environnement et du travail décent ? Cette question ne devrait pas se poser. Rejoignez <https://www.devoirdevigilance.be> pour plaider en faveur d'une législation qui oblige les entreprises à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement. Connaissez-vous le site www.fashionchecker.org ? Il vous permet de vérifier par vous-même le respect par les grandes marques de vêtements en matière de salaire dignes et de transparence ! L'opportunité d'agir déjà à votre niveau !

OPINION D'ELLY ROSITA SILABAN, PRÉSIDENTE DU SYNDICAT K-SBSI INDONÉSIE

AVANT QUE LES CHOSES NE CHANGENT VRAIMENT, IL FAUT SOUVENT QUE QUELQUE CHOSE DE TERRIBLE SE PRODUISE. C'EST LE CAS DE LA CATASTROPHE DU RANA PLAZA

TEXTE / Katrien Liebaut et Loïs Savat - PHOTO / Rony Zakaria

Je me souviens très bien du jour de la catastrophe. L'indignation. Tous les regards se sont soudain tournés vers le Bangladesh. Tout le monde était déterminé à ce que rien de tel ne se reproduise.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, je suis triste de constater que la sécurité ne s'est nullement améliorée dans toutes les usines. Ni au Bangladesh. Ni en Indonésie. Les accidents continuent de se produire. Les personnes qui devraient surveiller les usines - les inspecteur-trices du travail, les syndicalistes - n'ont pas la possibilité d'effectuer leur travail. Aujourd'hui, je me tourne vers nos gouvernements. Ils ont, eux aussi, une grande responsabilité.



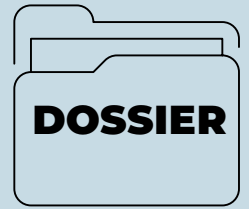
Les gouvernements doivent obliger les entreprises à respecter les accords sectoriels. Ils doivent veiller à ce que les syndicats soient autorisés dans les entreprises. Dans mon pays, un mouvement inverse s'est produit ces dernières années. Une nouvelle loi sur le travail a restreint la liberté syndicale au lieu de la garantir.

Mais nous persévérons. Car dans un atelier de confection, on entend rarement les gens se plaindre. Même si l'air conditionné ne fonctionne pas ou qu'il y a trop peu d'installations sanitaires, même si le droit au congé de maternité n'est pas respecté ou si les salaires sont trop bas. Saviez-vous que ce sont surtout les travailleuses qui sont désavantagées lorsque quelque chose ne va pas dans l'usine ? Mais les gens se taisent, de peur d'être licenciés.

Nous avons déjà apporté des changements significatifs. Après une longue lutte, nous avons réussi à faire appliquer l'assurance maladie de base pour 90 % de tous les travailleur-euses. Cela a amélioré la vie de beaucoup d'entre eux/elles. Au niveau des usines, nous avons négocié des salaires plus élevés, car dans la plupart des usines, ils sont inférieurs au minimum légal. Les pressions extérieures sont utiles. Ce qui peut frapper une entreprise, c'est qu'elle rate une commande internationale. Ou être mise en cause au niveau international. Nous nous sentons soutenu-es lorsque les consommateur-trices de l'autre côté du monde exigent que les fabricant-es de leurs vêtements soient traité-es correctement.

Le fait que les syndicats du monde entier fassent pression en faveur d'une loi obligeant les entreprises à assumer la responsabilité de chaque maillon de leur chaîne de production nous rend plus fort-es. C'est précisément la raison pour laquelle nous pouvons dire clairement aux cheffes d'entreprise : « Vous voyez ! Si vous n'agissez pas, vous risquez d'avoir de graves conséquences, alors soyez prudent-es et faites les choses correctement ! »





POLITIQUES : LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES EST ENTRE LEURS MAINS !

Avec son « *Green Deal* » ou « *Pacte vert* » l'Europe vise à atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. La stratégie de l'UE pour des textiles durables et circulaires encadre ce plan ambitieux et reconnaît que l'industrie du textile et de la mode est l'un des secteurs les plus polluants qui accélère les émissions de gaz à effet de serre et la destruction de la nature.

TEXTE/ Nancy Govaerts - ILLUSTRATION/ Rutger Van Parys - Gevaertgraphics

L'Europe confirme ainsi son rôle de régulateur d'un marché gigantesque qui, jusqu'à présent, n'a pas réussi à faire en sorte que sa production se fasse dans le respect des personnes et de l'environnement, malgré quelques tentatives louables du secteur pour être socialement responsable. Ce que les marques font elles-mêmes, elles ne le font pas vraiment mieux ! De nouvelles lois devraient inciter les entreprises à adopter une mode et des textiles durables. Frans Timmermans, vice-président de la Commission européenne, a souligné, lors de son discours de clôture, que le Green Deal constituait un « excellent départ pour ce qui promet d'être un chemin semé d'embûches. »

UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

La Clean Clothes Campaign et les organisations qui œuvrent depuis des décennies en faveur d'une chaîne de

production exempte de violations des droits humains savent à quel point le chemin peut être difficile et ardu. Le bilan humain est parfois tellement lourd que l'indignation publique, les entreprises et les gouvernements passent à la vitesse supérieure. Ce n'est malheureusement qu'une fois l'urgence moins tangible que les choses reprennent un rythme d'escargot.

La stratégie de l'UE pour des textiles durables et circulaires a pour but une industrie moins polluante. Car, toujours selon Frans Timmermans, « *Les faits nous regardent, sans sourciller. Nous ne pouvons pas nous permettre de les ignorer. Nous devons à nos enfants et petits-enfants d'éviter les catastrophes climatiques.* »

Les conditions déplorables dans lesquelles sont fabriqués nos vêtements et autres biens de consommation ou dans lesquelles sont extraites les

matières premières dans le monde entier ne sont mises en évidence que lorsqu'il est dit que la transition doit être socialement juste.

C'est pourquoi WSM et ACV-CSC militent en faveur d'une loi sur le devoir de vigilance au sein des coalitions de la société civile. Cette loi devrait garantir que les entreprises respectent à la fois l'environnement et les droits humains.

« *Selon une étude de la Commission européenne, seules 16 % des entreprises se soucient aujourd'hui réellement de l'ensemble de leur chaîne de valeur.* », a déclaré Laura Eliaerts du service international de l'ACV-CSC. « *Il est hallucinant de voir qu'en 2023, des produits et des services liés à des violations des droits humains soient encore vendus tous les jours et que nous permettions que des profits soient réalisés sur la base de ces*

>>

Le bilan humain est parfois tellement lourd que l'indignation publique, les entreprises et les gouvernements passent à la vitesse supérieure. Ce n'est malheureusement qu'une fois l'urgence moins tangible que les choses reprennent un rythme d'escargot.

« C'est pourquoi nous avons besoin d'une législation sur le devoir de vigilance afin de garantir des conditions de concurrence équitables.

Aujourd'hui, les entreprises qui font des efforts en matière de développement durable sont en concurrence avec des entreprises qui ne se soucient pas des droits humains ou de l'environnement. Il s'agit là d'une concurrence déloyale. »

>>

violations. » Où se situe la responsabilité du/de la consommateur-trice ? Sara Ceustermans : « Je pense que c'est une question difficile. Je ne pense pas que l'on puisse attendre d'un-e consommateur-trice qu'il ou elle découvre par lui- ou elle-même quelles sont les entreprises qui produisent de manière éthique. Nous avons besoin d'une législation qui retire du marché les produits et les services fabriqués dans de mauvaises conditions. En tant que consommateur-trice, vous avez le droit d'avoir l'assurance que tout ce que vous achetez a été produit dans de bonnes conditions. »

En Belgique et en Europe, une législation est en cours d'élaboration pour prévenir les catastrophes comme celle du Rana Plaza. La loi sur le devoir de vigilance est une combinaison du devoir de diligence et du devoir de réparation. Elle oblige ainsi les entreprises à vérifier qu'aucune violation des droits humains ou de l'environnement n'a lieu dans leur chaîne de valeur, de l'extraction à la commercialisation en passant par la production, et à offrir une réparation aux victimes de ces violations.

En 2020, après des années de campagne et de plaidoyer en faveur d'une réglementation contraignante, les décideur-euses politiques belges et européen-nes se sont soudainement réveillés.

UNE LOI BELGE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE ?

A l'occasion de la commémoration en 2021 de la catastrophe de l'usine Rana Plaza au Bangladesh, Vicky Reynaert du parti Vooruit a déposé une proposition au Parlement en faveur du devoir de vigilance. La Belgique était en avance sur l'Europe dans ce domaine. Une audition a eu lieu au Parlement fédéral en septembre 2022, à laquelle Santiago Fischer de WSM et Laura Eliaerts d'ACV-CSC International ont participé en tant qu'expert.es et ardent.es défenseur-seuse. Malheureusement, peu de progrès ont été réalisés depuis. La commission de l'économie de la Chambre des Représentants poursuit l'examen de la proposition de loi. Au début de cette année, Anneleen Van Bossuyt, députée de la N-VA, s'est opposée à la loi. Elle estime que l'extension du champ d'application de la loi sur le devoir de vigilance à l'ensemble de la chaîne de valeur, en d'autres termes la transparence et la coresponsabilité en cas de violation des droits humains et de l'environnement par les

fournisseur-euses et les sous-traitant-es, est mortelle pour notre économie et notre position concurrentielle. Elle plaide également en faveur de conditions de concurrence équitables pour nos entreprises et de l'importance d'une législation au niveau européen.

Sara Ceustermans, collaboratrice WSM, souligne que « Nous avons besoin d'une législation sur le devoir de vigilance afin de garantir des conditions de concurrence équitables. Aujourd'hui, les entreprises qui font des efforts en matière de développement durable sont en concurrence avec des entreprises qui ne se soucient pas des droits humains ou de l'environnement. Il s'agit là d'une concurrence déloyale. »

UNE LOI EUROPÉENNE ?

Au sein de la coalition de campagne autour du devoir de vigilance, qui réunit une vingtaine d'organisations de la société civile belge et dans laquelle WSM est également activement impliqué, il a été convenu de continuer à travailler principalement



au niveau européen au cours du printemps 2023. Plus le résultat de ce processus sera bon, plus la transposition d'une directive au niveau belge pourra être forte par la suite. La période d'avril à fin 2023 est une période cruciale pour faire voter une loi européenne. Malheureusement, même cette route est semée d'embûches.

En décembre 2022, le Conseil européen s'est prononcé sur le projet de directive européenne. La société civile n'a pas manifesté beaucoup d'enthousiasme. Par exemple, la loi ne s'appliquerait qu'à un pour cent des entreprises européennes. Les secteurs de la finance et des services n'auraient qu'à s'engager dans une gestion limitée de la chaîne. Les entreprises pourraient également transférer leur obligation de réparation à des « partenaires commerciaux ». Il faut aller plus loin !

Tout récemment, le projet de loi a été examiné par plusieurs commissions du Parlement européen : à partir de leurs compétences (commerce international, travail et affaires sociales, affaires étrangères...), elles ont affiné le projet et déposé des amendements. Ces textes ont été rassemblés par la commission des affaires juridiques. Il s'en suivra un vote en mai ou juin prochain au Parlement, puis un « trilogue » au cours duquel le Conseil, le Parlement et la Commission discuteront du projet.

Comme indiqué, il s'agit d'un processus laborieux qui devrait aboutir d'ici la fin de l'année 2023 ou au moins avant les élections de 2024. Nous continuerons à suivre ce dossier et à prendre des mesures. Et votre soutien est également nécessaire à cet égard.

PENDANT CE TEMPS, AU BANGLADESH ?

Après l'effondrement du bâtiment de l'usine Rana Plaza en 2013, un accord juridiquement contraignant sur la sécurité des usines est entré en vigueur au Bangladesh. Près de 200 marques l'ont signé et ont ainsi reconnu leur responsabilité. Des contrôles ont été mis en place, la sécurité s'est améliorée, l'accord est devenu international et a été étendu au Pakistan. Mais les progrès sont fragiles. Cet Accord expire en août 2023 ; il n'a pas encore de successeur. Les marques ont décidé elles-mêmes si elles voulaient adhérer ou non à l'Accord. Nous voulons que ce non-engagement soit réglementé par des lois.

UNE FOIS DE PLUS, L'ÉCONOMIE PRIME SUR LE BIEN-ÊTRE ET L'ENVIRONNEMENT !

Malgré toutes les belles promesses et le greenwashing des grandes marques et chaînes de vêtements, la réalité montre que le secteur dans son ensemble n'a pratiquement pas progressé depuis dix ans. Bien qu'un certain nombre de marques de niche durables aient vu le jour, le bilan général n'est pas positif. Le modèle dominant consiste toujours à minimiser les coûts au détriment des travailleuses, de leurs communautés et de l'environnement. **Depuis des années, avec les syndicats et d'autres organisations de la société civile, nous soulignons les dangers de l'autorégulation et la nécessité de légiférer.**

Le processus connaît des hauts et des bas. Il y a la peur de donner l'exemple



Se demander si les vêtements que l'on achète sont fabriqués dans le respect des personnes, de l'environnement et du travail décent : cela ne devrait pas être nécessaire. Rejoignez www.devoirdevigilance.be/?lang=fr pour plaider en faveur d'une législation qui fasse la différence et oblige les entreprises à respecter les droits humains et de l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.

en tant que pays et d'être plus strict que les concurrents, les procédures lourdes et les compromis au niveau européen. Malgré toutes les catastrophes et tous les rapports, le monde reste sourd à l'urgence pour les personnes et l'environnement.

Les défis sont importants. La métaphore d'une lutte inégale nous revient à l'esprit. WSM poursuit son travail en faveur du travail décent dans la chaîne de valeur, en élargissant ses horizons au secteur de l'extraction des ressources en Afrique de l'Ouest et en République démocratique du Congo, ainsi qu'à la production de cacao en République dominicaine, en collaboration avec des organisations sur le terrain et en Belgique.

Et votre soutien est plus que jamais important. Participez à nos actions. Votre don nous donne du poids. En apportant votre voix, nous serons plus forts.

ADÉLAÏDE CHARLIER ET BOON BREYNE DE YOUTH FOR CLIMATE



LA SEULE MANIÈRE DONT ON POURRA HONORER LES PERSONNES QUI ONT PERDU LEUR VIE, C'EST DE CONTINUER À SE BATTRE. IL N'Y A RIEN D'AUTRE À FAIRE.

TEXTE/ Adrienne Legrand (Retrouvez l'interview intégrale sur www.wsm.be)

Adélaïde Charlier et Boon Breyne militent pour la sauvegarde de la planète et sont les coordinateurs de la branche belge de Youth for Climate. Ce mouvement de jeunes veut réduire les effets de la crise du climat et de la biodiversité par un changement systémique. Ils exercent une pression politique et visent à sensibiliser la société.

WSM : Quels sont vos souvenirs du Rana Plaza, 10 ans après ? Quel regard portez-vous sur ces 10 années ?

Adélaïde et Boon : « Nous étions trop jeunes, donc nous n'avons pas de souvenir. Mais depuis que nous sommes engagé-e-s, Rana Plaza symbolise l'échec des droits humains dans la surconsommation. »

Boon : « En général, tous les secteurs accordent plus d'attention à la durabilité, à l'équité. Mais la racine du problème n'a pas du tout été abordée. Pour moi, ce désastre dans l'histoire de la fast fashion est l'aboutissement de l'obsession de la croissance économique et de l'accumulation du capital. Et ce qui s'est passé se reproduira tant que l'on ne s'attaquera pas à la cause première.

La Scientist Rebellion a une phrase forte pour résumer cette inertie : « Qu'avez-vous fait une fois que vous avez su ? »

WSM : De qui viendra le changement ?

Adélaïde : « On a une responsabilité individuelle, mais elle est incompa-

nable à celle du monde politique ou privé. Il y a un travail, je pense au devoir de vigilance, mais qui arrive trop tard et qui est fortement lobbysé à Bruxelles ! Et ce sont les entreprises qui décident de produire dans certains pays, de mettre leurs travailleur-euses dans certaines positions. »

Boon : « J'entends trois choses. La distance qui a été créée entre la personne qui fabrique un vêtement et celle qui l'achète. L'absence de démocratie dans ces multinationales. Ce qui facilite l'exploitation des travailleur-euses. Enfin, pour consommer toujours plus que nécessaire, le Nord s'approprie les ressources et l'énergie indispensables au Sud pour se développer. »

Adélaïde : « Shein propose 10.000 produits différents par jour. La plupart ne sont jamais portés ! Derrière la surconsommation, il y a une surproduction ! »

WSM : La seconde main, une alternative ?

Adélaïde : « Elle est essentielle. Mais ce n'est pas suffisant pour combattre cette surproduction. »

Boon : « On voit que l'augmentation des utilisateurs de vêtements de seconde main n'empêche pas l'augmentation encore plus importante de la production de vêtements. »



Dans cette rubrique, nous cherchons à retirer le vrai du faux d'une idée reçue ou à tordre le cou d'un préjugé, sur un sujet qui nous touche.

QUEL EST LE COÛT RÉEL D'UN PRODUIT BON MARCHÉ ?

Une rapide recherche en ligne le confirme : on peut trouver un simple T-shirt blanc en coton pour homme à partir de 3,99 euros. Si vous voulez un T-shirt durable, les prix sont jusqu'à dix fois plus élevés. Donc, oui, beaucoup plus chers que ce que proposent les pionniers de la fast fashion. Et ce n'est pas tout.

TEXTE / Nancy Govaerts

FAST FASHION, PETITS PRIX, IMPACT ÉNORME

Elles ont envahi les rues commerçantes du monde entier, s'imposent sur les médias sociaux et incitent invariablement à l'achat. Ce sont des marques comme H&M, Zara, Primark et SHEIN qui représentent un pan majeur de l'industrie de la mode. Les tendances se succèdent à une vitesse qui fait pâlir les fashionistas les plus aguerries. L'an passé, SHEIN a ajouté 315.000 nouveaux modèles à son site web. A ce prix, vous ne devriez pas laisser passer ces occasions. Pour la qualité peut-être mais, bon, votre chemise n'a pas besoin de durer longtemps !

Alors que nous puisons - de plus en plus souvent et de moins en moins profondément - dans nos poches, le secteur de la mode rapide aurait atteint une valeur de marché mondiale de près de 69 milliards de dollars en 2020. Tout le monde y gagne ? Pas notre climat. Après le logement, l'alimentation et les transports, c'est le quatrième secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre. Consommation d'eau lors de la production, émissions lors du transport, tonnes de déchets textiles déversés à l'autre bout du monde ou incinérés. Les fabricants de nos vêtements sont doublement désavantagés. Leurs salaires mensuels sont sous le seuil acceptable et leur climat est insoutenable.

Dès lors que se passerait-il si ce coût social était inclus ? Une production plus responsable, une concurrence loyale, un salaire décent, un prix raisonnable, tout le monde n'en profiterait-il pas ?

LES PRIX LÉGERS PÈSENT LOURD

Mais, soyons honnêtes. Nous savons désormais que notre comportement d'achat a un prix. Alors pourquoi nous laissons-nous tenter par les prix attractifs ? Selon une étude, les jeunes nés entre 1996 et 2015 accordent la plus grande attention au prix (82 %) lorsqu'ils/elles achètent des vêtements. La qualité compte pour 33 %, le côté « mode » pour 25 %, et l'impact environnemental pour 7 % seulement.

Une analyse plus approfondie montre que plusieurs facteurs incitent le-la consommateur-trice à adopter un comportement d'achat néfaste : l'urgence n'est pas suffisamment tangible ; les informations accessibles sur les alternatives durables font défaut ; les consommateurs-trices ont le sentiment que leur comportement d'achat n'a pas d'influence ; et les marques nous trompent avec des affirmations injustifiées sur la durabilité.

Il reste donc du pain sur la planche : sensibiliser, informer, responsabiliser collectivement les entreprises et faire avancer la législation.

- Un bon de **2 milliards de dollars à 15,7 milliards de dollars USD** pour les ventes annuelles de SHEIN entre 2018 et 2021.
- **1.900 kilomètres**, c'est la distance moyenne parcourue par un vêtement avant d'arriver chez son consommateur-trice.
- **3.000 litres d'eau** sont nécessaires pour produire un seul T-shirt en coton
- **8.000 taka, soit environ 70 euros**, tel est le salaire d'un-e ouvrier-ère du secteur textile à Dhaka. Un salaire décent équivaldrait à 205 euros.

VRAI

DU CÔTÉ DE LA CONFECTION

Le vécu d'une vendeuse de la rue Neuve et celui d'une couturière au Bangladesh ont des points communs, de la précarisation croissante des conditions de vie et de travail au type d'enseignes et au secteur qui tirent profit de leur travail. Plongée dans deux réalités d'un bout à l'autre des chaînes de valeur dans l'industrie textile.

TEXTE / Jennifer Van Driessche

PHOTO/Patrick Van Looveren & Denis Clérin/achACT asbl

BANGLADESH

JASMIN AKTER

Jasmine Akter (24 ans) travaille depuis l'âge de 16 ans à Dhaka, capitale du Bangladesh, dans une grande usine de vêtements orientée vers l'exportation. Elle y produit des vêtements de prêt-à-porter pour C&A et Camel Active, entre autres. Elle travaille 48 heures par semaine, à raison de six journées de 8 heures. Chaque mois, elle a la garantie d'ajouter un grand nombre d'heures supplémentaires. Grâce à cela, elle touche en moyenne 111 euros par mois, ce qui reste loin du salaire vital.

Outre son travail, Jasmine assume un engagement syndical

important : elle est présidente de la délégation syndicale du syndicat NGWF (National Garment Workers Federation) dans son entreprise. Le syndicat n'a pas vu le jour sans lutte, et il n'est toujours pas possible d'organiser des réunions et de s'engager ouvertement dans le travail syndical à l'usine.

« Les négociations avec la direction ne fonctionnent toujours pas bien. Néanmoins, nous avons déjà obtenu certaines choses. Les salaires minimums sont respectés, les heures supplémentaires sont payées. Le congé de maternité est rémunéré.

Il y a de l'eau potable dans l'atelier et des toilettes séparées pour les femmes. Pendant la pandémie, nous avons reçu une partie de notre salaire, même si l'usine était fermée.

Il y a encore des défis à relever. Les salaires, par exemple, doivent être augmentés de toute urgence. Avec l'inflation, on ne peut pas vivre avec. Pourquoi moi et les autres militantes syndicales faisons-nous cela ? Beaucoup de travailleuses ont sacrifié leur vie dans ce secteur. Nous voulons que les générations suivantes aient une vie meilleure. »

DU CÔTÉ DE LA DISTRIBUTION

BRUXELLES, BELGIQUE

SAIDA EL HASSOUNI

Saïda travaille chez H&M depuis 25 ans. Comme déléguée syndicale CNE, elle représente ses collègues jusqu'au Conseil d'entreprise européen d'H&M.

« Nous sommes dans une précarité différente que dans les pays de production, mais précarité quand même. On peut te faire faire tout et n'importe quoi.

Lors des confinements décrétés pendant la crise Covid, H&M a payé la première semaine du premier confinement, puis l'entreprise a mis tout le monde au chômage économique. Comme déléguée syndicale, je devais gérer l'angoisse des collègues. En dehors du magasin, il y a eu une solidarité entre nous avec des colis

de nourriture réalisés par et pour les employé-es d'H&M. Oui, vous avez bien lu : des colis alimentaires pour des gens qui travaillent pour une enseigne dont le panneau publicitaire brille au-dessus de Manhattan ! Parce que les salaires sont toujours minimaux.

La pandémie a accéléré la digitalisation des entreprises traditionnelles. Quelles répercussions sur les magasins physiques ? Les enseignes sont en train de revoir les baux des magasins. Nous vivons le cas d'une relocalisation dans la même rue, mais plus petit et moins cher.

Le schéma de la filière est complètement désincarné. La sous-traitance, c'est l'opacité.

Il faut le dire : tous-toutes ces travailleur-euses, ce sont des travailleur-euses H&M. Nos collègues ! De la même façon, il ne faut pas dire l'usine au Bangladesh, mais l'usine d'H&M... Le fossé se creuse, mais en réalité, non entre Indonésien-nes et Belges, mais bien entre les travailleuses et les personnes qui sont aux manettes, c'est-à-dire les marques ! »

Ce témoignage a été rédigé sur base d'une recherche participative menée par achACT avec un groupe de délégué-es syndicaux-ales du secteur de la distribution, dont Saïda a fait partie.

DANS NOS ARMOIRES

Dans cette rubrique, nous partons de nos objets du quotidien pour plonger vers le monde.

JEANS

Du vêtement de travail du 19e siècle au vêtement à la mode dans la garde-robe de chacun.e, le denim est là pour rester. En moyenne, nous possédons jusqu'à 7 (!) paires de jeans et nous sommes à la recherche d'une nouvelle paire chaque année. Et pourtant, l'engouement pour la mode et la production de masse de jeans ont un impact écologique et social néfaste qui ne peut plus durer.

TEXTE/ Loïs Savat - PHOTO/ Shutterstock

Sources: www.wsm.be

DES PESTICIDES SUR VOS JAMBES

Avant que votre jean n'arrive dans les magasins, quelques 325 grammes de pesticides ont déjà été utilisés pour protéger les plants de coton. Les produits utilisés sont très nocifs pour les travailleur-euses du coton tout comme pour les rivières, les lacs et les mers.

TRUST THE PROCESS, VRAIMENT ?

La teinture des jeans libère des microplastiques et des substances nocives qui se retrouvent dans l'environnement et sur la peau des travailleur-euses. Même la couleur indigo familière des jeans résulte d'un processus chimique qui inclut des colorants métalliques. Le sablage, une technique qui consiste à traiter les jeans avec du sable pour obtenir l'effet délavé tant recherché, libère des particules qui peuvent provoquer un emphyseme chez les travailleur-euses et coûter la vie à certain-es d'entre eux-elles. Cette technique est de plus en plus prohibée, mais elle est encore utilisée dans certains endroits par des fournisseur-euses qui ne respectent pas les règles de sécurité de manière stricte.

CONSOMMATION D'EAU

De la culture du coton à la teinture et au lavage, l'ensemble du processus de production nécessite environ 8.000 litres d'eau pour fabriquer un jean moyen, ce qui contribue à faire de ce vêtement l'une des plus grandes empreintes écologiques du secteur de l'habillement. Des améliorations sont toutefois possibles : avec une technique de teinture adaptée, par exemple, la consommation d'eau pour la teinture des jeans peut être réduite de 90 %. Mais pour cela, les fournisseur-euses doivent investir dans de nouveaux dispositifs.

COMBIEN COÛTE VOTRE JEAN ?

33 euros par jean. C'est le coût qui échappe à la chaîne de valeur. Que le/la consommateur-trice ait payé 20 ou 200 euros pour un nouveau jean, les coûts de production et de transport restent, eux, souvent cachés, indûment. Les salaires des travailleur-euses et des agriculteur-trices ainsi que l'environnement en pâtissent.

FAUT-IL ARRÊTER D'ACHETER UN NOUVEAU JEAN ?

Est-il alors « interdit » d'acheter des jeans à l'avenir ? Non, pas du tout. Vous pouvez toutefois d'être moins enclin.es à acheter trop de jeans et commencer par réparer ceux que vous portez déjà. Vous pouvez aussi envisager l'achat de pantalons de seconde main. Dans la mesure du possible, optez pour du coton biologique et des jeans naturels ou des « denîms bruts », plutôt que des jeans sablés ou colorés. De plus en plus de (petites) marques de jeans s'engagent à produire des pantalons « circulaires » et donc plus faciles à réparer et à recycler. Elles acceptent d'ailleurs vos jeans usagés comme matière première.

PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE VOS PANTALONS

Vous pouvez également prolonger la durée de vie de votre jean en le lavant moins souvent, cela use moins les fibres. Même les grandes marques de jeans s'accordent à dire qu'il suffit de ne le laver qu'après une douzaine d'utilisations. Lorsque vous le lavez, il est préférable de le faire à l'envers, avec un peu de savon, à l'eau froide. Faites-le sécher sur une grille. Les taches visibles peuvent être éliminées à la main. Vous pouvez également lutter contre les bactéries à l'aide d'un spray neutralisant écologique ou en plaçant votre jeans au congélateur pendant quelques heures.

RANA PLAZA : PLUS JAMAIS ÇA !

Le 24 avril 2013, Jef Van Hecken, coopérant pour WSM, envoyait au siège à Bruxelles ce message : « Un immeuble de confection textile s'est effondré. Le nombre de victimes est incertain, le chaos règne. » Jef Van Hecken habitait et travaillait à ce moment-là à moins de cinq kilomètres du lieu de la catastrophe, dans une banlieue de Dhaka. L'effondrement du Rana Plaza et ses milliers de victimes, la plus grande catastrophe qui a touché l'industrie textile, a choqué le monde entier, et entraîné des mobilisations sans précédent. Sur place, l'organisation de santé GK, partenaire de WSM de longue date, au travail reconnu, était aux premiers rangs pour soigner les victimes et les évacuer. Notre partenaire syndical s'est engagé pendant des années pour obtenir réparation pour les victimes et leurs familles, et ce avec succès. Ici en Belgique, WSM, en coalition avec d'autres acteurs de la société civile rassemblés dans la plateforme achACT, continue de faire campagne pour une confection respectueuse des personnes et de l'environnement. Retour en arrière sur 10 ans de mobilisations !

Pour que cela n'arrive plus jamais.



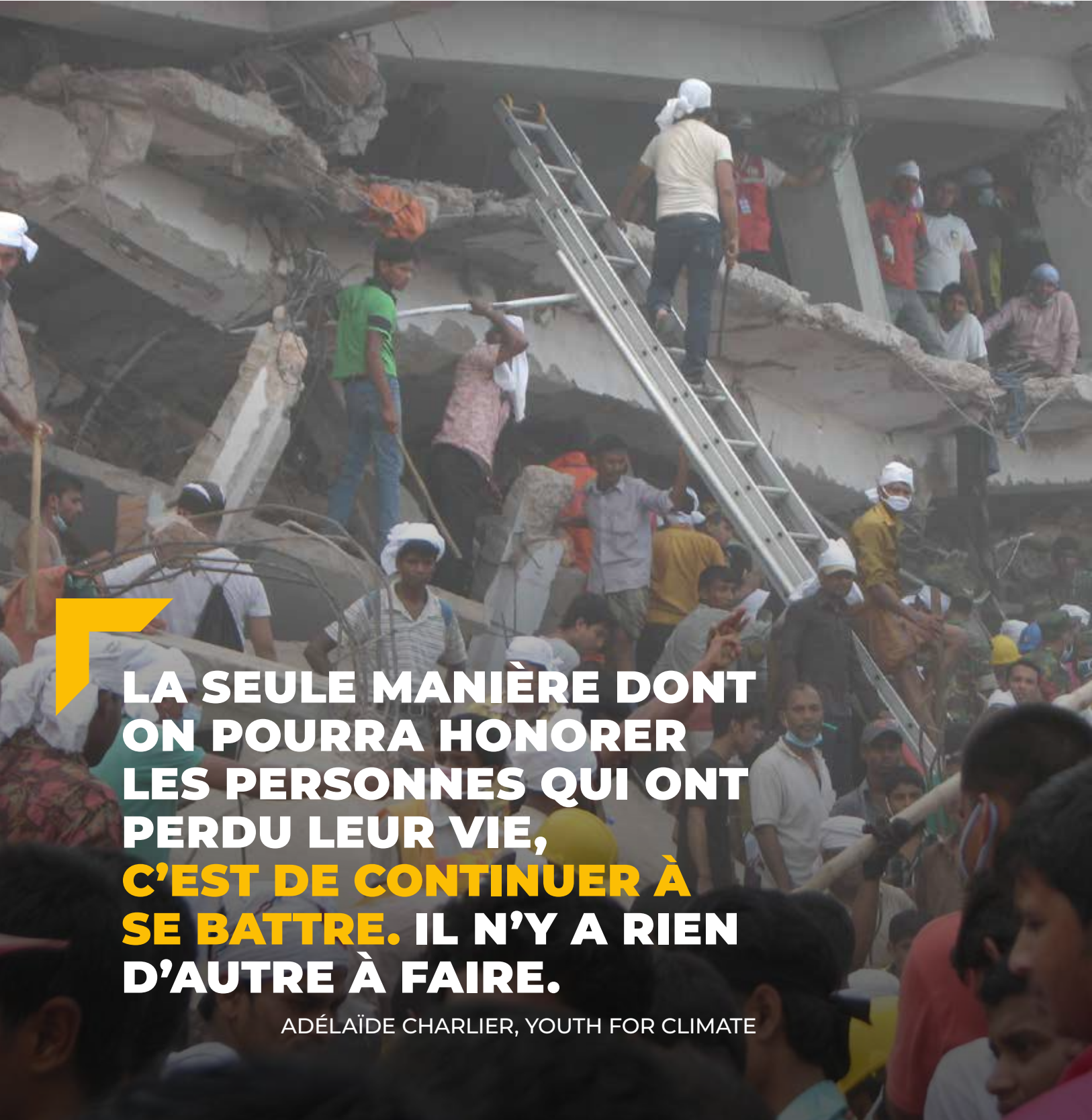
// 1 Dhaka, 2013. Une femme dont le mari a été tué réclame une indemnisation pour pouvoir nourrir ses enfants, lors d'une manifestation organisée six mois après la catastrophe. **// 2 Dhaka, 2013.** Notre collègue Jef Van Hecken transmet notre solidarité lors d'une manifestation sur les lieux de la catastrophe. **// 3 Bruxelles, 2014.** 150 personnes sont mobilisées à la commémoration. 200 entreprises sont signataires de l'Accord Bangladesh pour la lutte contre les incendies et la sécurité des bâtiments. **// 4 Liège, 2015.** « Indemnités pour les victimes, où êtes-vous ? » Deux ans après, toujours rien. Un fonds d'indemnisation des victimes sera finalement mis en place en juin 2015. **// 5 Dhaka, 2016.** Nos organisations partenaires asiatiques participent à une commémoration de la catastrophe. **// 6 Bruxelles, 2017.** Appel à la transparence sur les filières des marques de mode. **// 7 Dhaka, 2018.** Des couturières du Bangladesh confectionnent les maillots des Diables Rouges pour la Coupe du Monde. **// 8 Bruxelles, 2018** - l'Accord arrive à expiration, des entreprises comme Ikea et The North Face doivent signer sa prolongation. **// 9 Bruxelles, 2019.** La Campagne #vêtementsClean se clôture dans le cabinet du Ministre de l'économie, Kris Peeters, avec la revendication d'une loi pour que les entreprises soient tenues responsables des violations des droits humains dans leurs chaînes de valeur. **// 10 Bruxelles, 2019.** Commémoration du Rana Plaza. Le devoir de vigilance des entreprises doit prendre force de loi. **// 11 Bruxelles, 2021.** Pendant la période Covid-19, des millions de travailleur-euses de l'habillement sont privé-es d'emplois et de revenus. Stop business impunity ! **// 12 Bruxelles, 2022.** Campagne « Les droits humains n'ont pas de prix ! » La Belgique doit agir aux niveaux national, européen et international pour contraindre les entreprises à mettre en œuvre leur devoir de vigilance.





PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

WSM-Magazine
Magazine quadrimestriel de WSM
janvier-février-mars-avril 2023
P309504 - Bureau de dépôt Gent X



**LA SEULE MANIÈRE DONT
ON POURRA HONORER
LES PERSONNES QUI ONT
PERDU LEUR VIE,
C'EST DE CONTINUER À
SE BATTRE. IL N'Y A RIEN
D'AUTRE À FAIRE.**

ADÉLAÏDE CHARLIER, YOUTH FOR CLIMATE